

L'écho errant

N°3
Novembre 2002

Un autre bulletin d'informations communales et d'échanges de Paillet

<http://echo.errant.free.fr>

■ Editorial

Soyons clairs ! La municipalité n'a pas accepté l'arrivée d'une opposition. Elle n'accepte pas les avis divergents. Elle nous répond que nous ne pouvons pas être au courant de tout, avec l'implicite d'une information donnée au compte goutte... Les conseils municipaux ne sont d'ailleurs réunis que lorsque la loi l'exige (une fois par trimestre ou lorsque le maire a besoin d'une délibération urgente); plutôt que des réunions plus régulières, qui permettraient une réelle concertation, un travail plus efficace de tous.

Différents types de vote existent au conseil municipal ; beaucoup d'entre eux ne sont que des délibérations qui ne servent qu'à avaliser ce que l'État a décidé. D'autres délibérations tombent sous le coup du bon sens et sont donc acceptées unanimement. D'autres ne servent qu'à cautionner les décisions prises dans le cadre de la Communauté des Communes. Seules quelques décisions donnent lieu à un véritable débat dans lequel peuvent s'affronter des opinions divergentes.

■ Francs et célèbres

Même si tout le monde ici aura reconnu les pins francs de Paillet, situés sur le coteau en face du château (route de Cadillac), il est juste fait état en légende du magazine GEO de "vignobles dans le Bordelais"...

Dommage.

GEO en fait sa couverture du mois d'octobre, à propos de



son dossier sur la marche en France. Même si Paillet n'est pas encore doté de chemins de randonnée, les balades dans les vignobles sont bien agréables. Un club de marche –les copains clopant– propose d'ailleurs des sorties les samedis.

Ces pins francs sont décidément très médiatiques !

■ La concurrence a parfois du bon !

Avant mars 2001, les publications de la municipalité s'étaient faites rares... Depuis, leur périodicité s'est nettement améliorée ! L'écho errant propose des photos anciennes, des sujets tels que le traitement des ordures ménagères, les associations de Paillet, la bibliothèque... Et là, quelle surprise, un autre bulletin, plus officiel celui-là abordent les mêmes sujets !

■ Vive le collectif !

Non, nous n'allons pas vous parler de sport d'équipe mais de sport de combat : c'est l'allure que prennent parfois les conseils municipaux.

Un propriétaire pailleton souhaite vendre sa maison située à une entrée de Paillet. M. le Maire désire faire jouer le droit de préemption de la commune. Il a deux mois pour faire valoir ce droit. Pour cela, il est obligé d'obtenir un vote du conseil municipal ! Il est mis au courant de cette affaire le 2 août mais il attend ... le 20 septembre pour en informer les élus ! Il leur demande bien sur de prendre une décision immédiatement !

1/ Nous nous insurgons devant l'absence d'information préalable

2/ Lorsque nous demandons la raison motivant un tel achat, la municipalité nous répond : « cela fait 20 ans que nous le voulons ! » et c'est tout ! Quel magnifique argument d'élus responsables !

3/ La première évaluation annoncée serait de l'ordre d'un million de francs (150000 euros). Même s'il ne s'agit ici que de se prononcer sur le droit de préemption, on peut se demander si la commune a les moyens de telles dépenses... Certes on nous précise que, peut-être, le conseil général serait susceptible d'avancer l'argent, mais tout prêt doit être tôt ou tard remboursé...

La bonne démarche, à notre avis, aurait été de réunir la commission des bâtiments auparavant, d'expliquer les projets antérieurs, d'y réfléchir collectivement et d'en étudier la faisabilité. Ce n'est pas la conception du travail collectif de la municipalité... (*municipalité="Maire+ adjoints", définition du Maire*).

■ Doyen

Jean GONTHIER est né le 5 février 1905, à Capian, au château Ramondon. Ses parents travaillaient la vigne; il a lui même travaillé la terre jusqu'à l'âge de 20 ans.

Jean s'installe et se marie à Paillet en 1927, et n'a presque plus quitté son village depuis.

Mobilisé en septembre 1939, il est fait prisonnier le 21 juin 1940 dans les Vosges, et restera détenu jusqu'en 1945.

Depuis 97 ans, Jean a vu Paillet changer. Il nous livre ses souvenirs.



«Le port se situait au bout de la rue Guiraude. Les gabares faisaient demi tour sur l'Estey. Les bateaux venaient chercher du vin au château. Le chemin du bord de l'eau s'appelait d'ailleurs auparavant le "chemin du halage" (ci dessous).

Il y avait des rails sur la route de Targon : un véhicule tracté par des chevaux



permettait d'emmener de la pierre de carrière jusqu'au port et d'en ramener des marchandises. »

Jean travaille à Bordeaux, comme chauffeur de poids lourds grandes distances. Il fait souvent le trajet en vélo et traverse la Garonne sur la passerelle du pont du chemin de fer à Bordeaux. Mais il prenait parfois le tramway Bordeaux Cadillac, de la compagnie Faugères : «J'y ai bien rigolé dans le taco. On y chantait, on jouait aux cartes... ».



«C'était un train à vapeur, dont les rails se situaient sur la route (D10). Il y avait des arrêts dans tous les villages; le temps des chargements, le trajet pouvait prendre 1H30. » On le voit ci dessus à la gare de Paillet (seul vestige visible aujourd'hui.)

Il s'est arrêté en 1934, concurrencé sûrement par d'autres modes de locomotion.

Jean également prends sa retraite, en 1970 mais il continue encore aujourd'hui de jardiner, de repeindre sa maison...

Après ce premier épisode sur les transports, nous évoquerons prochainement les commerces et cafés de Paillet.

Vous pourrez bientôt retrouver d'autres vues anciennes de Paillet sur le site de l'écho errant : <http://echo.errant.free.fr>

■ Citation...

"Pour nous, Maire, Adjoints et Présidents de commission..." : Cette citation a été prise dans le dernier numéro des "Pins Francs"; elle appelle quelques remarques. Rappelons que ceci ressemble plutôt à un pléonasme car le président de toutes les commissions est... M. le Maire ! Il est vrai qu'il est parfois suppléé par... ses adjoints ! Enfin ajoutons que seule la commission des finances a été réunie (exception faite d'une commission bâtiments particulière déjà évoquée). Pourtant dans d'autres communes, cela se passe bien différemment...

■ De l'art de bien gérer...

Lors du dernier conseil municipal (22/10/02), nous apprenons que la commune manque de trésorerie pour finir l'année ! De l'argent ne serait pas rentré dans les caisses ... comme l'année dernière ! Il paraît que gouverner c'est prévoir...

■ "Menteurs !" C'est celui qui le dit qui l'est
Eh oui, parfois nous en sommes là... Nous nous sommes faits traiter de menteurs lors du conseil municipal du 20/09/02. Rappels de quelques faits...

La démocratie ? Nous voulions y croire !

Au mois de novembre dernier, la commission bâtiments est convoquée (chouette enfin une !) au pied du mur de la garderie. C'est au pied du mur que nous avons discuté des travaux à effectuer. Les adjoints présents nous ont expliqué comment nous allions procéder : des devis seraient réclamés à des entrepreneurs voisins que nous consulterions ensemble avant de prendre une décision. Puis nous n'eûmes plus de nouvelles...

Que voyons nous l'été dernier ? Une entreprise en train d'effectuer les fameux travaux du mur de la garderie !

Alors évidemment nous avons osé leur faire remarquer que leur pratique était pour le moins cavalière...

-Mme Lalande : "Nous en avons reparlé en conseil municipal"

- "Pas à notre souvenir" lui répondons nous.

- "Vous êtes un menteur !" lança t elle à M. Scaravetti.

Superbe réponse. Même s'il s'agissait d'un oubli (rien n'apparaît toutefois dans les comptes rendus), il faut savoir garder son sang froid. Le ton est donné...

■ De l'art du compte rendu...

Chaque séance du conseil municipal commence par la lecture du compte rendu du conseil municipal précédent.

Il devrait refléter simplement les faits, alors qu'il prête des intentions (par exemple, nos interventions y sont décrites avec des mots tels que "renchérissent", "prétextant", "s'empresse-t-il de rajouter" ...), ou omettent d'expliquer les raisons ayant amené "l'opposition" à avoir effectué tel ou tel choix.

Selon ces comptes rendus, on pourrait croire que le Maire explique clairement, ne se trompe jamais... alors que les opposants ne sont pas très doués (si on s'en tient à la version des faits proposée), ils ne comprennent pas bien ...

Si nous intervenons alors pour demander des modifications, ce n'est pas pour le plaisir de "pinailler" (terme consacré), mais parce que objectivité et exhaustivité ne sont pas leurs points forts. Puis, le compte rendu suivant indique simplement "après rectifications (sans indiquer lesquelles) le compte rendu est adopté".

■ Carnet

Il n'y a pas si longtemps, un infâme tract de "campagne" vous indiquait que dans notre liste « quatre patronymes différents dissimulent deux couples vivant maritalement ».

Soyez désormais rassurés, leur situation est régularisée...

En effet, Patricia Chauvet et Cyril Chamayou, tout comme Anne Dorey et Dominique Scaravetti, se sont mariés cet été.